

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2021

| | |
|----------------------------|--|
| Nombre de conseillers : 19 | L'an deux mille vingt et un le dix-sept février à 17 heures 45, le Conseil Municipal de VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la salle Saint-Mandé de VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY, afin de respecter les mesures de distanciation liées au COVID 19, sous la présidence de Monsieur William GUIMPIER Maire. |
| En exercice : 19 | Date de la convocation du Conseil Municipal : 1 ^{er} février 2021 |
| Présents : 16 | <u>PRÉSENTS :</u> Mme ACHART Christel, Mme BARILLOT Marie-Agnès, M. BECCAVIN Jean-Paul, M. BOISSIER Damien, M. BONIN Antoine, Mme CHARNY Elvire, Mme CHIPAULT Florence, Mme DE LA ROCHE Clémence, M.DEVILLERS Michel, Mme GAUTHIER Katia, M. GUIMPIER William, Mme LAMBERT Bettina, M. MINET Alain, M. PINARD Christian, M. SEGRET Jacky, M. TROUSSELET Lionel. |
| Votants : 18 | <u>ABSENTS EXCUSÉS :</u> Mme PETIT Ghislaine (pouvoir à M. SEGRET Jacky) M. LEVEQUE Jean-Marc (pouvoir à Mme ACHART Christel) M. BOUVARD Romaric <u>Secrétaire de séance :</u> M. MINET Alain |

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY-LYE : SUPPRESSION D'UN POSTE A LA RENTRÉE 2021/2022

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de monsieur Jean-Paul OBELLIANNE Directeur Académique. « Dans le cadre de la préparation de rentrée 2021 / 2022, la situation de chacune des écoles du département est examinée afin de répartir, avec équité, les emplois d'enseignants du premier degré mis à disposition du département de l'INDRE. Suite aux consultations des instances réglementaires je porte à votre connaissance le retrait du 3^{ème} poste de classe élémentaire du regroupement pédagogique intercommunal. Actuellement les écoles du RPI comprennent 2 classes de maternelles et 3 classes élémentaires, réparties sur les écoles :

- école élémentaire - LYE
- école élémentaire -VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY (village de Faveroles-en-Berry)
- école maternelle J. Prévert - VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN- BERRY. (village de Villentris).

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître votre décision concernant la classe sur laquelle doit porter la mesure de retrait de poste avant le 10 mars 2021 ».

Le débat est ouvert. Les élus s'expriment sur la proposition de la suppression éventuelle du poste sur l'école de FAVEROLLES-EN-BERRY impliquant de ce fait la fermeture de l'école sur le village.

Au vu des discussions, un certain nombre de Conseillers Municipaux

➤ **Propose** : une nouvelle répartition à savoir :

- 2 postes d'enseignants à LYE (classe élémentaire)
- 1 poste d'enseignant à VILLENTOIS (classe maternelle)
- 1 poste d'enseignant à FAVEROLLES (classe maternelle et élémentaire)

➤ **charge** monsieur le Maire de présenter cette répartition à monsieur l'Inspecteur d'Académie et aux institutrices du RPI.

Compte tenu de l'importance de la décision, cette dernière est reportée à la prochaine réunion qui devra se tenir en tout état de cause avant le 10 mars 2021

La séance est levée à 18 heures 45.